

**EPREUVE : SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES****Durée : 4H****Coefficient : 4****NB : Le candidat traitera un des deux sujets au choix****Sujet 1 : Etude de texte****CONSIGNE : Lisez le texte et exécutez les tâches.****TEXTE :**

Il ne fait plus guère de doute, à ce stade, que les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19 continueront de se faire sentir pendant longtemps. Les déficits de financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 vont sans doute se creuser davantage, à moins que la communauté internationale saisisse l'occasion de la pandémie pour repenser les politiques de financement du développement et mieux les coordonner de manière à accroître les fonds mobilisés auprès des sources publiques et privées, intérieures comme extérieures. Si la crise de la COVID-19 est pour l'instant exceptionnelle de par sa nature et son ampleur mondiale, les crises multiples aux conséquences à la fois sanitaires, environnementales, économiques et financières pourraient bientôt être la règle et non plus l'exception. Ainsi, un premier enseignement à tirer de la crise de la COVID-19 est qu'il y a quelque artifice à dissocier les chocs macroéconomiques exogènes de l'évolution à long terme des trajectoires de développement : la mobilisation des ressources au service du développement continuera d'être entravée par ces chocs tant que les pays ne disposeront pas de capacités financières suffisantes pour les absorber.

A l'échelle nationale, les considérables besoins de financement créés par la pandémie et la chute des recettes publiques, due à la baisse de l'activité économique, ont fait peser une pression énorme sur la marge d'action budgétaire de la plupart des pays en développement dans les premières phases de la crise. Cette limitation de la marge d'action des pays en développement et, partant, de leur capacité à consacrer leurs ressources intérieures au développement, va vraisemblablement perdurer au-delà de la pandémie pour plusieurs raisons.

Du côté des dépenses publiques, la pandémie va continuer d'engendrer des besoins de financement élevés pendant plus longtemps que prévu dans beaucoup de pays en développement en raison de la lenteur des campagnes de vaccination. D'autres dépenses courantes ont été reportées pendant la crise et devront à terme être engagées, ce qui laissera peu de place à l'investissement public dans la transformation structurelle et l'industrialisation verte. Dans de nombreux pays, la situation est rendue plus difficile encore par la lourde charge de la dette extérieure publique.

Du côté des recettes, la croissance économique est le principal facteur d'augmentation des recettes fiscales, qui sont elles-mêmes la source la plus importante et la plus fiable de ressources publiques. La CNUCED a établi des prévisions de croissance annuelle de la production mondiale, et ces prévisions excluent actuellement un retour aux tendances pré-pandémie avant 2030. Le Fonds monétaire international (FMI) est plus optimiste à court terme, mais aussi plus prudent quant aux perspectives de croissance mondiale à long terme. Quoi qu'il en soit, les disparités de croissance observées entre les régions et à l'intérieur de celles-ci sont source de grandes incertitudes. La hausse des taux d'intérêt dans les pays

développés pourrait par exemple avoir de graves répercussions dans les pays en développement très endettés. Les progrès accomplis avant la pandémie en faveur de l'accroissement des recettes fiscales, en particulier par de nombreux pays pauvres, pourraient stagner, voire reculer, car les effets de rétroaction négative qui caractérisent les dynamiques de la croissance économique mondiale font obstacle aux efforts d'amélioration des régimes fiscaux et, plus généralement, de la gestion des finances publiques. En outre, malgré les avancées enregistrées, beaucoup de pays à faible revenu et de pays à revenu intermédiaire peinaient déjà, avant la pandémie, à atteindre des ratios recettes fiscales/produit intérieur brut (PIB) de 15 % à 20 %, cette fourchette étant considérée comme le niveau de référence auquel un Etat doit parvenir pour être en mesure de promouvoir le développement durable.

Compte tenu de ce qui précède, un deuxième enseignement peut être tiré de la pandémie de la COVID-19, à savoir qu'il faut repenser le modèle de financement du développement selon lequel les Etats utilisent avant tout les fonds publics pour réduire les risques associés aux investissements et ainsi attirer des capitaux privés. Ce modèle, synthétisé dans un rapport que le Groupe de personnalités éminentes du Groupe des Vingt sur la gouvernance financière mondiale a publié en 2018, consiste à recourir à l'innovation financière pour mettre en place des marchés de capitaux ouverts et liquides, qui seront attractifs aux yeux des investisseurs du monde entier. Il repose notamment sur la création de nouvelles catégories de gros actifs, comme des infrastructures, qui seront titrisés sous la forme de produits financiers regroupant des investissements à haut risque et à faible risque, mais aussi sur l'utilisation d'instruments de financement mixte par les institutions financières multilatérales et les banques de développement (garanties publiques de prêts, régimes d'assurance, partenariats public-privé, instruments de financement structuré dans le cadre desquels les entités publiques sont les premières à supporter les pertes, etc.), ainsi que sur la promotion d'un système bancaire parallèle, qui vise à faciliter l'investissement dans les infrastructures économiques et sociales.

Le troisième enseignement à tirer de la crise de la COVID-19 concerne la réponse du système financier multilatéral aux besoins clairement urgents et considérables des pays en développement. Cette réponse a été insuffisante, tardive et, dans une certaine mesure, court-termiste. En particulier, la communauté internationale n'a fait que repousser le problème de la dette extérieure, une dette déjà insoutenable avant la pandémie pour beaucoup de pays, au lieu de chercher à y remédier pour ouvrir la voie à un financement abordable, coopératif et massif du développement.

Le FMI et Banque mondiale ont rapidement dégagé d'importantes ressources pour apporter une assistance financière d'urgence à une centaine de pays en développement (168 milliards de dollars et 157 milliards de dollars, respectivement, entre mars/avril 2020 et juin/juillet 2021), mais il s'agit de nouveaux prêts octroyés pour l'essentiel aux conditions du marché, bien qu'une part plus grande que d'habitude ne soit pas liée à l'adoption de politiques. Les mesures d'allègement de la dette ont été limitées à l'annulation par le FMI, entre avril 2020 et fin 2021, de dettes d'un montant de 851 millions de dollars, qui étaient dues par 29 pays en développement parmi les plus pauvres.

L'allocation de nouveaux droits de tirage spéciaux d'un montant équivalent à 650 milliards de dollars à la fin du mois d'août 2021 est une exception bienvenue à la timidité de la réponse globale de la communauté internationale aux répercussions que la crise de la COVID-19 a sur les pays en développement. En application du système de quotes-parts du FMI, les 150 pays en développement membres de l'institution ne recevront qu'un peu moins de 40 % de l'enveloppe (243 milliards de dollars), mais il s'agit tout de même d'une importante

injection de liquidités internationales, en particulier pour les pays à faible revenu. En outre, les débats tenus autour de cette nouvelle allocation ont contribué à centrer la réflexion sur les moyens de mieux mettre les droits de tirage spéciaux au service du développement à l'avenir, ce que la CNUCED demande depuis la création même de cet instrument par la communauté internationale à la fin des années 1960.

Extrait de : **Financement du développement : mobiliser des ressources financières en faveur du développement durable après la pandémie de COVID-19**

Note du secrétariat de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement)

Publié le 11 janvier 2022

<https://undocs.org/fr/TD/B/EFD/5/2>,

(Consulté le 25 février 2023 à 16h 11 minutes)

## **Tâches :**

### **I- Compréhension du texte**

- 1- Définissez :
  - Industrialisation verte ;
  - institutions financières
- 2- Indiquez la principale performance budgétaire pour qu'un pays sous-développé puisse promouvoir le développement durable.
- 3- Repérez le modèle de financement du développement proposé par l'auteur.
- 4- Relevez trois raisons qui justifient l'augmentation des besoins de financement des pays en développement après la pandémie de la COVID-19.
- 5- Proposez un titre à ce texte.

### **II- Maîtrise des connaissances**

- 1- Exposez l'importance de la régulation sociale.
- 2- Listez quatre facteurs d'exclusion sociale.
- 3- Le tableau suivant montre la productivité du travail de deux pays A et B dans la production de deux biens X et Y.

Biens	Pays A	Pays B
X en kg/h de travail	50	25
Y en kg/h de travail	30	10

En appliquant la théorie de l'avantage comparatif de David Ricardo, précisez la production de bien dans laquelle chaque pays doit se spécialiser.

- 4- Distinguez le crédit réel du crédit personnel.

### **III- Mini dissertation**

« En application du système de quotes-parts du FMI, les 150 pays en développement membres de l'institution ne recevront qu'un peu moins de 40 % de l'enveloppe (243 milliards de dollars), mais il s'agit tout de même d'une importante injection de liquidités internationales, en particulier pour les pays à faible revenu. »

Pensez-vous que les pays à faible revenu puissent promouvoir leur développement à partir de l'aide internationale ?

### **Sujet 2 : Dissertation**

Alain reçoit, après sa réussite au baccalauréat, une moto toute neuve comme cadeau de son père. Très content, il déclare : « Cette moto est fabriquée en Chine. Notre pays n'en fabrique pas. Dans mon pays, nous n'avons presque pas d'industries. Notre pays est en retard technologiquement. Néanmoins, nous croyons au développement. »

Expliquez.